

## **POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENFANCE pour les Journées Européennes de la Culture Juive 2023 - Mémoire**

En tant que Coordinateur national pour la France des Journées Européennes de la Culture Juive 2023, l'association JECPJ France s'engage à veiller à ce que la protection des enfants soit assurée au cours de toutes les activités programmées au titre des Journées Européennes de la Culture Juive 2023 – Mémoire.

La protection des enfants doit s'entendre au double sens de :

- protection contre des contenus inadaptés à un public mineur ou adaptés seulement à partir d'un âge minimum,
- protection physique contre tout risque de maltraitance, abus, humiliation, comportement dégradant en provenance d'adultes ou d'autres enfants.

Concernant la protection contre des contenus inadaptés à un public mineur ou à un jeune public, il sera demandé à tous les organisateurs de veiller à ce que les expositions, les projections de films, les documents distribués ne comportent pas d'images ou d'enregistrements sonores prouvant troubler ou choquer des enfants, et ce notamment lorsqu'il s'agit d'évoquer la Shoah, les pogroms, les massacres, les guerres et les crimes contre l'humanité. Dans le cas où la présentation de tels documents constituerait l'objet même de l'activité programmée ou serait nécessaire dans le cadre de l'activité proposée, il sera demandé à l'organisateur responsable de l'activité :

- d'avertir le public de l'existence d'un contenu pouvant ne pas convenir à un jeune public, car comportant des images choquantes ou susceptibles d'entraîner un traumatisme psychique,
- de veiller à ce que le (les) parent(s) ou adulte(s) accompagnant l'enfant aient pleinement pris conscience du contenu auquel l'enfant sera exposé en participant à l'activité,
- de veiller à ce qu'un enfant ne soit pas contraint à participer à une telle activité contre son gré,
- de veiller à ce qu'un enfant seul ne soit pas admis à participer une activité s'il n'a pas l'âge minimum requis,
- de veiller à ce qu'un enfant seul admis à une activité adaptée à son âge bénéficie, dans toute la mesure du possible, d'un accompagnement pédagogique personnalisé lui permettant de comprendre et d'assimiler sans traumatisme les contenus proposés

Pour les organisateurs qui proposeront des activités spécifiques pour les enfants au cours des Journées Européennes de la Culture Juive 2023, JECPJ-France demandera à chaque organisateur de lui communiquer sa Politique de protection de l'enfance. Si l'organisateur ne dispose pas d'une politique de protection de l'enfance qui lui soit propre, JECPJ-France demandera à l'organisateur d'attester que les dispositions minimales suivantes soient prises pour l'activité concernée :

- la vérification du casier judiciaire des personnes encadrant les enfants au cours de l'activité aura été effectuée par l'organisateur pour s'assurer que leur dossier est vierge de tout acte criminel.

- le consentement écrit des parents ou de l'un au moins des parents ayant la garde de l'enfant, sera recueilli préalablement à la participation de l'enfant à l'activité,
- la diffusion de photos ou vidéos prises au cours de l'activité et montrant l'enfant sera subordonnée à un accord préalable écrit des parents ou de l'un au moins des parents ayant la garde de l'enfant,
- les nom et prénoms des enfants participant à l'activité ne seront pas diffusés à d'autres personnes que ceux ayant à les connaître dans le cadre du reporting du projet ou des contrôles par les autorités habilitées, mais en aucun cas à des media ou au public.

Voici les messages portés par JECPI France pour la protection de l'enfance au cours de ces Journées Européennes de la Culture Juive 2023 :

### **Aux enfants :**

- *Vous avez des droits et cela inclut le droit de dire « non ».*
- *La violence n'est pas autorisée.*
- *Nous vous écoutons et vous prenons au sérieux.*

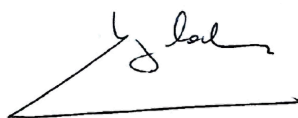
### **Aux professionnels, accompagnants et bénévoles :**

- *Vous êtes des modèles et vous êtes écoutés par les enfants*
- *Vous bénéficiez d'un soutien pour développer des processus disciplinaires positifs et participatifs*
- *Écoutez les enfants : faites attention aux signes éventuels d'abus ; assumez vos responsabilités et soyez là pour eux quand ils ont besoin de votre soutien.*

### **Aux organisateurs, sponsors, journalistes, artistes, visiteurs, partenaires d'autres organisations qui travaillent avec nous, aux fournisseurs et prestataires :**

- *La protection est l'affaire de tous, vous faites partie de l'équipe.*
- *Veillez à signaler lorsque vous suspectez la maltraitance d'un enfant et assurez-vous que des mesures claires soient prises dès ce signalement.*

A Paris, le 31 juillet 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thierry Koch', written over a horizontal line.

Thierry Koch  
Président